

Capacité de la salle : 50 personnes maximum (à respecter impérativement)

A disposition : balai, serpillère, seau, unidose lavage sol, sac de tri et sac de biodéchet

Nombre de tables : 10 (160cm par 80cm)

Nombre de chaises : 50

<p><u>CAUTION à déposer en mairie avec la demande de location : chèque de 1 000 €</u></p> <p><u>Le montant de la location sera à régler à réception du titre exécutoire.</u></p>	<p>Je soussigné (Nom, prénom) reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-annexé et m'engage à le respecter.</p> <p><u>Je certifie sur l'honneur que la salle ne sera pas sous louée, conformément au règlement.</u></p> <p>Audun-le-Roman, le</p> <p style="text-align: center;">Signature,</p>
--	--

Conformément à ses pouvoirs de police, le Maire se réserve le droit de donner suite ou pas à la présente demande, selon l'appréciation des normes de sécurité, salubrité ou respect de l'environnement (nuisances sonores ou autres).

RÉSERVÉ A LA MAIRIE

Date du dépôt de la demande :
Décision :
Pièces :
<input type="checkbox"/> Assurance <input type="checkbox"/> Chèque de caution

Les locations s'entendent pour le week-end du samedi 8 h 00 au dimanche 22 h 00, sauf pour un café où la salle est mise à disposition le jour même jusqu'à 22 heures.

La remise des clefs et l'état des lieux se feront la veille le vendredi à 17h.

Le retour des clefs et état des lieux de sortie se feront le lundi à 9h.

Exceptionnellement après accord et disposition de la mairie la salle pourrait être mise à disposition le vendredi à 13h en fonction du planning.